

Mardi 29 juin 2021

Note aux rédactions

Travaux de démolition et reconstruction de l'ouvrage d'art dit "Pont de la Seuvre" sur la 102A Commune de Bruille-Saint-Amand

Gestionnaire de près de 4 500 kilomètres de routes, le Département du Nord agit chaque jour pour les rendre plus sûres et confortables.

À compter du lundi 5 juillet et pour une durée de 4 semaines (sous réserve des conditions climatiques), le Département du Nord entreprendra des travaux de démolition et de reconstruction de l'ouvrage d'art n°6437 dit Pont de la Seuvre, sur la commune de Bruille-Saint-Amand.

Ces travaux sont rendus nécessaires par l'état actuel de l'ouvrage et permettront le maintien du franchissement de la rivière de la Seuve en toute sécurité pour les usagers de la route départementale.

Organisation des travaux :

Les travaux seront réalisés sous fermeture de la circulation avec la mise en place d'une déviation :

Dans le sens Hergnies – Vieux-Condé – Odomez – Bruille-Saint-Amand
via les RD102, 75A, 954 et 66

Dans le sens Bruille-Saint-Amand – Odomez – Vieux-Condé – Hergnies
via les RD66, 954, 75A et 102.

Montant des travaux : 78 200 euros entièrement financés par le Département du Nord.

Mise en place des clauses d'insertion : Les entreprises chargées de la réalisation des travaux devront employer des personnes inscrites dans un parcours d'insertion pour un total de 38 heures prévues.



Ce projet est cofinancé par le Fonds Social Européen dans le cadre du programme opérationnel national «Emploi et Inclusion» 2014-2020

Afin de garantir la sécurité de l'ensemble des professionnels devant intervenir sur les chantiers départementaux, le Département du Nord s'assure de la mise en place par les entreprises, et avant le démarrage des travaux, de protocoles basés sur les préconisations de l'OPPBT en matière de sécurité sanitaire. Les agents départementaux ont également suivi un protocole visant à assurer la sécurité de tous.